

DEPARTEMENT  
DE LA  
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Liberté-Egalité-Fraternité

-----  
VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composant :  
Le Conseil Municipal : 49  
  
En exercice : 49  
  
Présents : 34

-----  
N°171

REGISTRE  
DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 11 JUILLET 2018

**L'AN deux mille dix huit, le 11 juillet**, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 6 juillet 2018, s'est réuni en Mairie à 19h00, sous la présidence de Madame Mériem DERKAOUI, Maire.

Etaient présents : DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, VALLY Sophie, ROZENBERG Silvère, TLILI Leila, MONINO Jean-François, GRARE Laurence, BENKHELOUF Boualem, MARINO Danielle, KARROUMI Sofienne, KOUAME Akoua Marie, PEJOUX Claudine, NEDELEC Soizig, CHIBAH Salah, MERCADER Y PUIG Maria, RUER Marc, Adjoints au Maire

CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, LE HYARIC Patrick, PLEE Eric, DONNET Lionel, MBONDO Thérèse, LE MOINE Sandrine, KADDOURI Nourredine, KAMALA Kilani, GARNIER Daniel, HAFIDI Abderrahim, AÏT-BOUALI Omar, AISSAOUI Djamilia, RACHEDI Hakim, LENZI Ling, BIDAL Damien, ALI CHERIF Arab, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaient absents : MILLA Josiane, ZORGANI Mourad, VANNIER Jean-Yves, ALVES Presilya.

Excusés :

Représentés par :

Madame Magali CHERET	Madame Soizig NEDELEC
Monsieur Fethi CHOUDER	Monsieur Kilani KAMALA
Monsieur Pascal BEAUDET	Monsieur Anthony DAGUET
Madame Sylvie DUCATTEAU	Madame Sophie VALLY
Monsieur Antoine WOHLGROTH	Monsieur Jean-Jacques KARMAN
Madame Alice FAGARD	Monsieur Roland CECCOTTI-RICCI
Monsieur Guillaume SANON	Monsieur Sofienne KARROUMI
Madame Hana RABAH	Madame Mériem DERKAOUI
Madame Evelyne YONNET	Monsieur Daniel GARNIER
Monsieur Rachid ZAÏRI	Madame Thérèse MBONDO
Madame Nadia LENOURY	Monsieur Damien BIDAL

---

Secrétaire de séance : Sophie VALLY

Direction de l'Administration Générale/Service de l'Administration Générale

**OBJET : Déclaration d'urgence de la question n°172**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L2121-11 relatif à la convocation des séances du Conseil Municipal ;

Vu l'ordre du jour complémentaire adressé un jour franc avant la présente séance du Conseil Municipal, portant sur l'inscription de la question complémentaire n°172.

Adoption à la majorité par 46 pour, 1 contre (Eric PLEE)

**DELIBERE :**

**DECLARE** l'urgence à inscrire à l'ordre du jour de la présente séance du Conseil municipal, la question suivante :

- n°172 : Abrogation de la délibération n°113 du 17 avril 2014. Désignation des représentants au comité syndical du Syndicat Intercommunal pour la Restauration Collective (SIRESCO).

Reçu en préfecture le : 13/07/18  
Publié le : 13/07/18  
Certifié exécutoire : 13/07/18

Pour la Maire,  
l'Adjoint(e) délégué(e),

Silvère ROZENBERG

